

SURVIE EN MER

HELICOPTER UNDERWATER ESCAPE TRAINING

(HUET)

I – OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Cette action de formation entre dans la Directive EU-JAR-OPS-3- Agence Européenne de la sécurité aérienne.

Connaître la mise en œuvre des procédures et moyens de sauvetage individuels et collectifs en cas de chute à la mer d'un hélicoptère.

I.1 – Objectifs pédagogiques de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Evoluer dans le milieu aquatique avec aisance ;
- Adopter des postures de survie seul et/ou en équipe ;
- Utiliser le matériel de survie à disposition (radeau de survie, etc...)
- S'extraire d'une cabine immergée en réalisant la procédure adaptée ;
- Utiliser son gilet de flottabilité et les accessoires associés pour se faire repérer ;
- Réaliser des gestes de secourisme ;
- Faire face à un incendie de la machine.

I.2- Prérequis

- Aptitude médicale

I.3 – Contenu de la formation

La formation se décline en savoir et savoir agir :

Savoir :

- Connaissance physiologique et réactions de l'organisme humain (ORL, mal de mer, hypothermie, noyade, hémorragie, brûlure) ;
- Connaissance du matériel de sécurité individuel et collectif ;
- Consignes de sécurité et actes réflexes en cas de crash ;
- Transmission de l'alerte (contenu et précision du message)
- Prise en charge secouriste

Savoir Agir :

- S'équiper et mettre en œuvre les matériels de sécurité (gilet, radeau de survie, fusées ...)
- Se déplacer en équipage en surface après un crash,
- Adopter une posture sécurisante d'attente des secours en surface ;

- Mise en situation professionnelle (crash simulé dans l'eau avec immersion progressive, acte réflexe individuelle et collectif, avec visibilité, sans visibilité, cabine à plat, cabine retournée ..)

I.5) Modalités de fin de formation

- Cette formation n'est pas sanctionnée par un examen final et fait l'objet d'une remise d'attestation de suivi de formation.

II – PARCOURS PEDAGOGIQUES

II.1 – Durée de la formation :

La formation dure une journée soit 7 heures, de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00.

II.2 – Lieu de la formation :

La formation se déroule en bassin sur le plateau technique de la SAS COMEX Marseille

II.3 – Effectif :

La session de formation peut accueillir jusqu'à 12 stagiaires maximum et un minimum de 6 stagiaires

II.4 – Formateurs :

L'équipe pédagogique est constituée de formateurs, professionnels du secours - aquatiques.

II.5 – Moyens pédagogiques :

Cette formation se déroule en salle pour les savoirs et au plateau technique pour la partie savoir agir (mise en œuvre des mises en situations professionnelles)

III – PRIX ET MODALITES DE REGLEMENT

Le coût de la formation : 400 € HT – TVA 20 %

Dates de session – Contact – Référent Handicap :

Pour toute demande, merci de contacter Mme Aubry à contact@comex.fr